DÉLIBÉRATION N° 24-2026 DU SYNDICAT MIXTE "A 75"

Délibération prise en séance du 22 octobre à 9H00

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre 2026 à 9H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « A 75 » à la Mairie de SÉVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M . Claude ASSIER, M. Fabrice FRAYSSINET

Etaient absents et représentés :
- Mme Monique ALIES a donné pouvoir à M. Arnaud VIALA
- M. Christophe LABORIE a donné pouvoir à M. Arnaud VIALA
- M. Sébastien DAVID a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
- Mme Emmanuelle GAZEL a donné pouvoir à M. Fabrice FRAYSSINET

Objet : Election de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Vu l'article L. 1413-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 22 octobre 2026 ont été adressés à ses membres le 16 octobre 2026,

Considérant que la CCSPL doit être consultée pour avis avant que le Comité syndical ne se prononce sur tout projet de délégation de service public, création de régie dotée de l'autonomie financière et tout projet de partenariat,

Considérant que la CCSPL doit être composée du Président ou son représentant, de membres du Comité syndical désignés dans le principe de la représentation proportionnelle et de représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux,

Considérant que les membres du Comité syndical ont accepté unanimement la proposition du Président de procéder à une élection à main levée,

Le Comité syndical, élit à l'unanimité :

- **Président** : M. Arnaud VIALA ou son représentant
- **Membres titulaires** : M. Christian NAUDAN, M. Claude ASSIER, M. Jean-Philippe ABINAL, Mme Christine SAHUET, M. Fabrice FRAYSSINET
- **Membres suppléants** : Mme Monique ALIES, M. Edmond GROS, M. Vincent ALAZARD, Mme Emmanuelle GAZEL, M. Lucas MORIERES
- **Structures locales** : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron (CCI), Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron (CMA)

Accusé de réception en préfecture
012-251201141-20261022-20261022_242026-DE
Reçu le 03/11/2026

Le Président du Syndicat mixte



Arnaud VIALA

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 15**
- **Nombre de membres présents : 5**
- **Nombre de suffrages exprimés : 9**

Accusé de réception en préfecture
012-251201141-20261022-20261022_242026-DE
Reçu le 03/11/2026